



Association de défense du LAVANCHER

Monsieur Eric Fournier

Maire de Chamonix Mont-Blanc
Hôtel de Ville
74400 Chamonix Mont-Blanc

Le Lavancher le 17 juillet 2012.

Monsieur le Maire,

Votre lettre du 6 juillet a retenu toute l'attention du Bureau de notre Association et nous vous en remercions.

Les éléments de concertation avec les riverains et l'ensemble des acteurs concernés nous semble un élément majeur et indispensable pour la préservation de l'environnement de la Vallée.

Nous tenons à vous faire savoir que le problème des quatre propriétaires de terrain, dans la combe du Lavancher, ne concerne, en rien, notre Association.

Par contre, comme vous l'avez indiqué à plusieurs reprises, l'intérêt général nous semble être d'une importance primordiale. Encore faut-il situer cet intérêt général dans l'espace et dans le temps et à niveau qui reste à définir.

Nous restons extrêmement vigilants.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Dominique Gubler